



Rue Henri Dunant aux Couronneries UN NOUVEAU SIÈGE SOCIAL POUR SIPEA HABITAT



Un bâtiment qui produira de l'électricité.

Le projet du siège social entre en phase réalisation. Toutes les études ont été conduites dans une démarche Haute Qualité Environnementale. Les performances visées sont plus élevées que celles menées pour notre « Habitat Nouvelle Génération »*. Le bâtiment sera à énergie positive, c'est-à-dire que le coût de l'énergie consommée sera inférieur à celui de l'énergie produite. A ce titre, ce sera un bâtiment de référence à l'échelle régionale.

Le bâtiment a été conçu pour limiter les consommations d'énergie, principalement électriques. La conception bioclimatique permettra de s'affranchir de toute climatisation. L'été, une ventilation nocturne, associée à des protections solaires, permettra de rafraîchir le bâtiment. L'hiver, l'isolation performante des murs en ossature bois limitera les besoins en chauffage.

De plus, le bâtiment produira de l'électricité par le biais de panneaux photovoltaïques intégrés en couverture. Notre siège social a été lauréat de l'appel à projets du Conseil Régional.

A projet exemplaire, comportement exemplaire. Les équipes SIPEA se mobilisent, dans le cadre du projet d'entreprise, pour l'écoresponsabilité.

*Habitat Nouvelle Génération : Plus de confort, Plus de respect de l'environnement, Plus d'économies d'énergie.

UNE REALISATION DANS UNE DEMARCHE « CHANTIER VERT »

Ce projet de référence sera conduit, durant les travaux, dans une démarche qualité de réalisation et de déroulement de chantier.

A cette fin, SIPEA maître d'ouvrage accompagne les entreprises pour que le chantier soit exemplaire dans l'organisation des interventions, dans la gestion des consommations d'énergie et plus spécifiquement dans le tri des déchets de chantier.

Une association d'insertion spécialisée assurera la collecte et le tri des déchets. Cette association, Tri Plus, sera présente quotidiennement aux côtés des entreprises pour quantifier les déchets. Ce chantier fera l'objet d'un bilan global concernant les déchets produits lors de la réalisation de l'ouvrage.

SIPEA, par cette action, initie un comportement nouveau qui doit se traduire pour les entreprises par des pratiques plus respectueuses de l'environnement. A reproduire sur d'autres chantiers...

A PROPOS DE VOTRE REGULARISATION DE CHARGES

Vous venez de recevoir votre régularisation de charges pour l'année 2007. Si celle-ci est créditrice, la somme sera déduite sur le(s) prochain(s) avis d'échéance. Si celle-ci est débitrice, la somme que vous devez doit être payée par chèque même pour les locataires réglant par prélèvement automatique. Si vous avez des difficultés pour vous acquitter de ce montant, n'hésitez pas à prendre contact avec l'agence pour trouver ensemble une solution.

SIPEA
Une autre vision de l'habitat
Direction Administrative Financière
10-49-03-721
Votre référence :
Entree : 10-10-2006
Sortie :
Poitiers, le 12-03-2007

Monsieur, Monsieur,
Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint :
Le relevé individuel de régularisation des charges de l'année 2006

Nature	Montant global	Base	Total	Lucl	Année	Année de régularisation	Votre part	Votre part	Solde
Charges ménagères	14 421,00	13 173	51	42	2006	10-01-2006 à 03-2006	55,83	0,00	55,83
Eau froide	43 235,70	13 173	51	42	2006	10-01-2006 à 03-2006	107,75	0,00	107,74
Eau chaude	205,20	0	0	0	2006	10-01-2006 à 03-2006	205,20	179,54	25,66
Eau chaude	255,42	0	0	0	2006	10-01-2006 à 03-2006	255,42	0,00	255,42
Chauffage collectif	133 017,42	13 173	51	42	2006	10-01-2006 à 03-2006	514,98	610,44	-95,46
Electricité commune	4 890,00	13 173	51	42	2006	10-01-2006 à 03-2006	33,61	0,00	33,61
Electricité parties communes	43 170,00	13 173	51	42	2006	10-01-2006 à 03-2006	108,60	0,00	108,60
Ent. Equipement ascenc	18 548,40	13 173	51	42	2006	10-01-2006 à 03-2006	40,83	0,00	40,83
Ent. Equipement indivis	18 179,10	13 173	51	42	2006	10-01-2006 à 03-2006	70,38	0,00	70,38
Accomp. de charges	0,00	13 173	51	42	2006	10-01-2006 à 03-2006	0,00	0,00	0,00
TOTAL							1 293,74	1 444,44	250,70

Tableau récapitulatif des charges et des paiements. Les totaux sont indiqués en gras.

Petits conseils pour limiter vos charges

- Faites attention à votre consommation d'eau.
- Vérifiez régulièrement l'état de vos canalisations intérieures notamment sous la baignoire afin de détecter d'éventuelles fuites. Si tel est le cas, prenez contact avec PROXISERVE sans attendre pour une intervention rapide.
- Pensez également à vérifier s'il n'y a pas d'écoulement d'eau dans la cuvette de vos toilettes et de fuites au niveau de vos robinets d'arrêt.
- Nous vous rappelons également pour votre propre budget, qu'il est important d'éteindre les lumières, de vous équiper d'ampoules basse consommation, de réduire le chauffage au minimum lorsqu'il est individuel, de ne pas remplir la baignoire pour le bain d'un enfant, de ne pas laisser couler l'eau en continue lorsque l'on se lave les dents ou lors de la douche.

SIPEA Habitat s'attache, lors des nouvelles constructions ou travaux dans les immeubles existants, aux économies d'énergies quelles qu'elles soient. Aussi, l'un des enjeux de la réhabilitation du quartier des Couronneries est notamment de baisser au maximum du possible les charges locatives.

Votre journal : un outil de dialogue entre vous et nous



Nous vous rappelons que le but de ce journal est d'établir un dialogue entre l'agence Schuman et ses locataires. Pour ceux qui souhaitent s'y exprimer, n'hésitez pas à prendre contact avec nous à l'agence ou par mail : agenceschuman@sipea-habitat.fr

REHABILITATION : UNE ENQUETE POUR LE QUARTIER DES COURONNERIES

Les pré-études techniques sur le bâti des résidences des Couronneries vont se terminer prochainement. Nous en aurons les premières conclusions vers la mi-mai 2008 : nous vous en ferons part. Certains d'entre vous font partis de groupes de travail dans chaque immeuble. La réunion du 18 mars dernier a permis de mettre au point une enquête destinée à connaître les travaux qui vous semblent souhaitables.



Vous avez reçu cette enquête. Nous comptons sur vous pour y répondre avant le 28 avril 2008 car nous avons besoin de vos avis. Ils seront une base pour déterminer les futurs travaux.

Les groupes de travail se sont réunis le 18 mars dernier.